



W E N D E L

Société européenne à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 178 729 232 euros

Siège social : 89, rue Taitbout - 75009 Paris - France
572 174 035 RCS PARIS

Publication sur les conventions réglementées en application de l'article L. 225-88-2 du Code de commerce

Conventions relatives aux co-investissements de la période 2018-2021

- **Personnes intéressées** : André François-Poncet et David Darmon, membres du Directoire, et Sophie Parise, membre du Conseil de surveillance.

- **Objet, conditions financières et intérêt des conventions** :

Co-investissement dans la société Crisis Prevention Institute (CPI)

Le 23 décembre 2019, le groupe Wendel a investi 569 millions d'US dollars dans la société Crisis Prevention Institute (CPI).

André François-Poncet et David Darmon :

André François-Poncet et David Darmon ont respectivement investi 106 milliers d'euros et 177 milliers d'euros, dont 90% en mutualisé et 10% en deal par deal, conformément aux règles applicables en la matière pour la période 2018-2021. Ce co-investissement a été effectué à travers, pour la partie en deal par deal, le fonds Expansion 17 SCA FIAR (un compartiment pour chaque investissement) et, pour la partie mutualisée, le fonds Global Performance 17 SCA FIAR qui a ouvert un second compartiment pour tous les investissements de la période 2018-2021.

Le Conseil de surveillance a constaté l'intérêt de permettre aux membres du Directoire d'investir dans CPI aux côtés du Groupe afin d'aligner leurs intérêts sur ceux du Groupe.

Sophie Parise :

Sophie Parise, qui est éligible au co-investissement en sa qualité de salariée de Wendel, a investi 8 milliers d'euros, répartis par moitié entre le mutualisé et le deal par deal, conformément aux règles de co-investissement applicables pour la période 2018-2021.

Le Conseil de surveillance a constaté l'intérêt de permettre à Sophie Parise de poursuivre ses co-investissements au titre de sa fonction salariée, nonobstant son mandat de membre du Conseil de surveillance.

Promesses d'achat et de vente avec la société Trief Corporation

En application des principes de co-investissement de la période 2018-2021 approuvés par l'Assemblée générale du 17 mai 2018, les membres du Directoire et Sophie Parise, membre du Conseil de surveillance, ont conclu avec la société Trief Corporation, filiale détenue à 100% par Wendel, des promesses d'achat et de vente relatives à leurs co-investissements réalisés ou à réaliser au travers Global Performance 17 SCA et Expansion 17 SCA, sociétés agréées en tant que fonds d'investissement alternatif réservés (FIAR) par les autorités luxembourgeoises compétentes.

Le Conseil de surveillance a considéré que ces promesses ont vocation à régler le sort des co-investissements des membres du Directoire et de Sophie Parise en cas de départ du groupe Wendel avant la survenance des événements de liquidité affectant les sociétés dans lesquelles ils ont co-investi à travers les FIAR susvisés.

- **Date** : Le co-investissement dans la société CPI a eu lieu en décembre 2019. Le Conseil de surveillance a autorisé, lors de sa réunion du 6 novembre 2019, la réalisation des co-investissements par les membres du Directoire. Les promesses d'achat et de vente, conclues par les membres du Directoire le 19 décembre 2019 avec la société Trief Corporation, avaient été préalablement autorisées par le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 21 mars 2018.

Le Conseil de surveillance a ratifié, lors de sa réunion du 18 mars 2020, le co-investissement de Sophie Parise dans CPI ainsi que les promesses d'achat et de vente conclues le 19 décembre 2019 avec la société Trief Corporation.

Contact

Secrétariat général

Caroline Bertin Delacour : +33 (0) 1 42 85 30 00

c.bertindelacour@wendelgroup.com